

Du ramdam chez Ramadan, honte à Dupont-Moretti



Comment ! Tariq Ramadan, l'islamologue costume trois-pièces, beau parleur, capable de farder un islam rigoriste, misogyne et raciste, en une religion d'amour et de tolérance, ce prêcheur pour auditoire fanatisé et pour Occidentaux naïfs voyant en lui un modérateur et un allié, se voit accusé de viols par plusieurs femmes.

Par la barbe du prophète, est-il possible qu'un charmeur aussi distingué, héros de la jeunesse des banlieues, ami d'Edgar Morin, Edwy Plenel et autres dupes, théoricien tantôt d'un islam compatible avec les valeurs républicaines, tantôt d'un islam rigoureux (oh ! vertu de la *taqya*) est-il possible que ce pieux musulman, ce gourou internationalement salué, n'attende pas le paradis d'Allah pour disposer de son quota de vierges ?

Il semblerait même que l'homme soit coutumier du fait, amateur

de jeunes filles, ondiniste à ses heures, et que, pour lui, une femme, comme le dit l'une des plaignantes, « soit est voilée soit est violée ». Aujourd'hui, malgré les nombreuses menaces visant celles-ci, le cercle des victimes s'élargit, autant de témoignages déclenchant un sacré ramdam dans le monde musulman, même si l'Islam de France garde sur l'affaire le silence assourdissant des pleutres, et que certains complices parlent d'une campagne de calomnie et mettent en cause « des réseaux pro-israéliens – français et étrangers », vieille rengaine...

Celui qui, voilà peu, déclarait que « la France est une culture maintenant musulmane » et que « la langue française est la langue de l'islam », qui conseillait aux musulmans de France d'éviter les piscines mixtes pour ne pas être tentés par les femmes en bikini, ne s'est pas arrêté, lui, à pareilles précautions vestimentaires et autres pudeurs intégristes. Si les faits sont fondés (il semblerait que les victimes aient des preuves), le prédicateur aux deux visages, le séducteur pour groupies islamisées, va perdre de sa superbe. Quelle dégringolade ! Le petit-fils du fondateur de la confrérie des Frères musulmans, docteur honoris causa de l'université d'Oxford, l'une des cent personnalités les plus influentes du monde pour 2004, selon le magazine *Time*, ne serait donc, selon l'écrivain et journaliste Mohamed Sifaoui, « qu'un vulgaire délinquant sexuel ». On croit rêver...

Cette révélation coïncide avec le verdict de la Cour d'assise de Paris dans l'affaire Merah. Le soir même, lors de l'émission d'Arlette Chabot du jeudi 2 novembre, Naoufel Ibn Ziaten, frère du soldat sauvagement assassiné en mars 2012 par Mohamed Merah, a montré un courage et une dignité remarquables, mais n'a pu retenir son indignation après la lâche décision de la Cour d'assises qui, se drapant dans le manteau de la loi, a refusé de voir un assassin en Abdelkader Merah, frère du tueur de Toulouse qu'il a façonné et dont il a

armé le bras, se contentant de le reconnaître coupable pour association de malfaiteurs terroristes. Les magistrats auraient-ils été sensibles à la plaidoirie grandiloquente et spécieuse de Dupond-Moretti, un ténor du barreau, qui, n'hésitant pas à appeler Camus à la rescousse, réclamait l'acquittement pour son client soi-disant innocent, en dépit des preuves et des évidences ?

La justice française ne sort pas grandie de cette décision qui fait fi des victimes (militaires français, enfants juifs), mais nous sommes habitués à sa mansuétude pour les coupables et à son peu d'empathie pour les victimes. Le Parquet général de Paris a fait appel : un nouveau procès aura donc lieu.

Mais la leçon, car leçon il y a, a été donnée par Naoufel Ibn Ziaten qui, la voix noyée de pleurs, a évoqué son frère qui croyait aux valeurs républicaines, mort debout car il avait refusé de se mettre à genoux devant l'assassin. Pour lui, hier, c'est la justice française (et avec elle la France) qui s'est mise à genoux et a cautionné les tueurs et les intégristes.

Max Chaleil